



VersaillesGrandParc
communauté de communes

DECISION

N°2006-03-06

Nos Réf. : SMP – ENV - Sacs

Marché de fourniture et de distribution de sacs destinés à la collecte des ordures ménagères, du verre et des déchets végétaux de la communauté de communes du Grand Parc –
Lot 3 : fourniture de sacs en papier destinés à la collecte des déchets végétaux

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son art. L. 5211-10 ;

Vu la délibération en date du 27 juin 2006 donnant délégation au président « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée tels qu'ils sont définis à l'article 28 du code des marchés publics ; »

Vu la procédure adaptée lancée pour ce marché ;

Considérant qu'il est nécessaire, afin de répondre aux besoins des habitants de la communauté de communes du Grand Parc, de passer un marché de fourniture et de distribution de sacs destinés à la collecte des ordures ménagères, du verre et des déchets végétaux ;

Décide

Art. 1 - de signer un contrat avec la société BEAUVAIS DIFFUSION dont le siège est situé ZA les Ulis – 6 avenue de Scandinavie – BP 313 à COURTABOEUF (91 958) pour le marché de fourniture et de distribution de sacs destinés à la collecte des ordures ménagères, du verre et des déchets végétaux - lot n° 3 : fourniture de sacs en papier destinés à la collecte des déchets végétaux.

Art. 2 - Ce marché prend effet à compter de sa notification jusqu'à l'exécution complète des prestations prévues au marché.

Art. 3 - Le montant global et forfaitaire du marché s'élève à 22 645, 70 € HT pour 110 000 sacs.

Art. 4 - Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines.

Art. 5 - Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet des Yvelines,
- ✓ Madame le Comptable de la Trésorerie de Versailles,

Fait en 2 exemplaires, à Versailles, le **16 OCT. 2006**

PREF 78
18.10.06



Le Président,

Etienne PINTE

Président du Grand Parc